



**Express Scripts Canada<sup>MD</sup>**  
5770, rue Hurontario, 10<sup>e</sup> étage  
Mississauga, ON L5R 3G5

Le 15 février 2023

À l'attention du responsable désigné de la pharmacie

## DEUXIÈME ÉTAPE DE LA TRANSITION DE LA SUN LIFE

Le 1<sup>er</sup> mars 2023

\*\*\* IMPORTANT \*\*\* MESURES À PRENDRE

### Tous les participants aux régimes associés au numéro d'assureur 16

---

Express Scripts Canada est heureuse d'annoncer que la deuxième étape de la transition de la Sun Life (numéro d'assureur 16) de TELUS/Assure à Express Scripts Canada aura lieu le 1<sup>er</sup> mars 2023. La deuxième étape de la transition touchera tous les groupes associés au numéro d'assureur 16 qui n'ont pas été transférés à Express Scripts Canada dans le cadre de la première étape.

Afin d'éviter les problèmes dans le traitement des demandes de règlement et d'assurer la continuité des soins offerts à vos patients, Express Scripts Canada et la Sun Life travaillent de concert avec les fournisseurs de logiciel pour que tous les changements requis soient effectués automatiquement dans votre système.

Lorsque le changement n'est pas automatisé (c.-à-d., pour de nouveaux participants), la pharmacie doit soumettre les demandes de règlement à Express Scripts Canada après la date de transition du 1<sup>er</sup> mars 2023.

#### IMPORTANT :

- Étant donné le nombre important de participants aux régimes de la Sun Life touchés par cette transition, il est primordial que vous suiviez les directives précisées dans le présent communiqué.
- Le régime du groupe 055555 (RSSFP/gouvernement fédéral) associé au numéro d'assureur 12 ne fait pas partie de cette transition vers Express Scripts Canada.

**Si des changements doivent être effectués manuellement dans le profil du patient, veuillez suivre les étapes ci-dessous afin d'éviter le rejet des demandes de règlement.**

1. Mettez à jour tous les dossiers des participants et des personnes à charge qui sont associés au numéro d'assureur 16 (Sun Life) et à TELUS/Assure afin que toutes les demandes de règlement soient soumises à Express Scripts Canada à compter du 1<sup>er</sup> mars 2023, y compris les demandes faisant l'objet d'une coordination des prestations.

Votre système affichera un message d'erreur si la transaction est soumise au mauvais gestionnaire de régimes d'assurance médicaments. Le message précisera que la demande doit être redirigée vers Express Scripts Canada :

« Incorrect adjudicator/Erreur destinataire – Re-submit to/Resoumettre à Express Scripts (ESC/ESI) IIN #610068 » avec le code de rejet E1 (Erreur de traitement - Hôte).

2. Supprimez le numéro d'exemplaire à 2 chiffres inscrit à la suite de l'ID de participant/client.

**Exemple :** L'ID de participant/client 000123456701 auprès de TELUS/Assure deviendra 0001234567 auprès d'Express Scripts Canada.

3. Après la suppression du numéro d'exemplaire, l'ID de participant/client doit comprendre au moins 10 caractères. Si ce n'est pas le cas, ajoutez autant de zéros que nécessaire au début de l'ID de participant/client afin qu'il comprenne 10 caractères.

**Exemple :** Si l'ID de participant/client est ABC123, vous devrez le changer à 0000ABC123 (10 caractères).

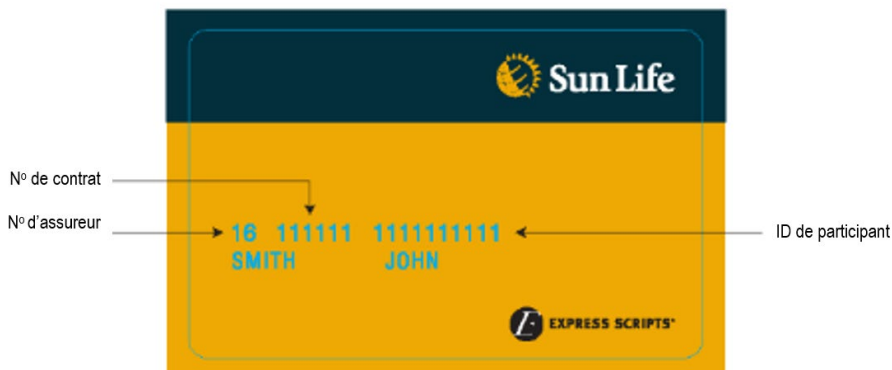
4. Le numéro de groupe/régime/contrat doit comprendre 6 chiffres. Si ce n'est pas le cas, ajoutez autant de zéros que nécessaire au début du numéro de groupe/régime/contrat.

**Exemple :** Si le numéro de groupe/régime/contrat est 1234, vous devrez le changer à 001234 (6 caractères).

5. Les transactions d'annulation des demandes de règlement qui ont déjà été payées par TELUS/Assure doivent être transmises à TELUS en utilisant l'ID de participant/client original.

- Nous vous recommandons, dans la mesure du possible, d'annuler les demandes de règlement pour lesquelles le patient n'est pas venu récupérer le médicament, et ce, avant le 1<sup>er</sup> mars 2023.
- Veuillez noter que les demandes de règlement associées au numéro d'assureur 16 (Sun Life) dont la date de service est antérieure au 1<sup>er</sup> mars 2023 ne pourront être annulées après le 29 mai 2023.

Même si les participants aux régimes de la Sun Life seront invités à télécharger ou à imprimer leur nouvelle carte sur laquelle figure le logo d'Express Scripts Canada, certains d'entre eux pourraient continuer à utiliser leur carte TELUS/Assure. Veuillez noter que tous les renseignements qui figurent sur la carte TELUS/Assure demeurent valides (ID de participant/client, numéro de groupe/régime/contrat et numéro d'assureur).



Les étapes présentées ci-dessus vous permettront de soumettre des demandes de règlement avec succès. Veuillez transmettre l'information au personnel de votre pharmacie.

Pour obtenir la liste des pseudo-DIN aux fins de préparation magistrale, communiquez avec le Centre d'appels d'Express Scripts Canada à l'intention des fournisseurs au 1 800 563-3274 ou suivez le chemin d'accès [www.express-scripts.ca/fr](http://www.express-scripts.ca/fr) > Documents à télécharger et ressources > Fournisseurs de soins de santé > Liste de pseudo-DIN.

Nous sommes à votre disposition si vous avez des questions ou avez besoin d'aide pour la transition. Vous pouvez joindre le Centre d'appels à l'intention des fournisseurs au numéro sans frais 1 800 563-3274, du lundi au vendredi, de 6 h 30 à minuit, HE, et les samedis, dimanches et jours fériés, de 8 h à minuit, HE, ou encore envoyer un courriel à [prorelations@express-scripts.com](mailto:prorelations@express-scripts.com).

Veuillez accepter nos meilleures salutations.

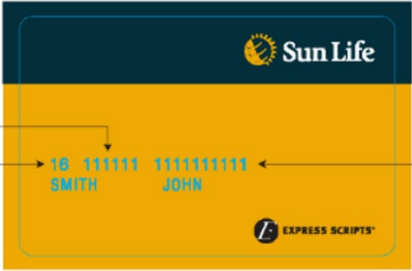
Express Scripts Canada

**Sun Life – Transition de TELUS/Assure à Express Scripts Canada**  
**Le mercredi 1<sup>er</sup> mars 2023**

**Points importants à retenir**

À compter du 1<sup>er</sup> mars 2023, les demandes de règlement pour les participants aux régimes de la Sun Life (assureur 16) doivent être soumises à Express Scripts Canada.

Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec votre fournisseur de logiciel ou avec le Centre d'appels d'Express Scripts Canada à l'intention des fournisseurs.

Renseignements importants	Exemple de carte
<p>L'ensemble des groupes/régimes/contrats associés à l'assureur 16 seront transférés à Express Scripts Canada.</p> <p>Le numéro de groupe/régime/contrat doit comprendre 6 chiffres. Si ce n'est pas le cas, ajoutez autant de zéros que nécessaire au début du numéro. Par exemple, 1234 deviendrait 001234 (6 chiffres).</p> <p>Le numéro d'exemplaire à deux chiffres indiqué sur la carte TELUS/Assure ne sera plus utilisé. Par exemple, l'ID de participant/client 0001234567<u>01</u> auprès de TELUS/Assure deviendra 0001234567 auprès d'Express Scripts Canada.</p> <p>Après la suppression du numéro d'exemplaire, l'ID de participant/client doit comprendre au moins 10 caractères. Si ce n'est pas le cas, ajoutez autant de zéros que nécessaire au début de l'ID afin qu'il comprenne 10 caractères. Par exemple, ABC123 deviendrait 0000ABC123 (10 caractères).</p>	 <p>Le diagramme illustre une carte de membre Express Scripts Canada Sun Life. La carte est divisée en deux sections principales : une section supérieure de couleur bleu foncé avec le logo Sun Life, et une section inférieure de couleur jaune avec le logo Express Scripts. Le nom du participant, 'SMITH JOHN', est inscrit en lettres capitales au centre de la section jaune. Des flèches indiquent la structure du numéro de carte : le '16' est identifié comme le 'N° de contrat', les '111111' qui suivent sont le 'N° d'assureur', et les '1111111111' qui terminent le numéro sont l' 'ID de participant'.</p>

Message d'erreur lors du traitement de la demande	Motif	Mesures à prendre
E1 : Erreur de traitement - Hôte Incorrect adjudicator/Erreur destinataire – Re-submit to/Resoumettre à Express Scripts (ESC/ESI) IIN #610068	Le groupe/régime/contrat a <b>été transféré</b> à Express Scripts Canada.	Soumettez la demande de règlement à Express Scripts Canada.
A8 – No reversal made – Orig. claim missing A8 – Aucune annulation n'a été faite – Dem originale manquante	Demande réglée par TELUS/Assure avant le 1 <sup>er</sup> mars 2023.	Les transactions d'annulation doivent être envoyées à TELUS/Assure en indiquant l'ID de participant/client à 12 chiffres (incluant le numéro d'exemplaire).  Les demandes de règlement associées au numéro d'assureur 16 (Sun Life) dont la date de service est antérieure au 1 <sup>er</sup> mars 2023 ne pourront être annulées après le 29 mai 2023.

Pour obtenir la liste des pseudo-DIN aux fins de préparation magistrale, communiquez avec le Centre d'appels d'Express Scripts Canada à l'intention des fournisseurs au 1 800 563-3274 ou suivez le chemin d'accès [www.express-scripts.ca/fr](http://www.express-scripts.ca/fr) > Documents à télécharger et ressources > Fournisseurs de soins de santé > Liste de pseudo-DIN.

**\*\*\* Cette transition touche un nombre important de participants aux régimes de la Sun Life. \*\*\***